



La sécurité avec les véhicules agricoles : du lourd à ne pas prendre à la légère

À l'instar des dernières années, L'Union des producteurs agricoles (UPA) et la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) s'associent pour souligner la Semaine de la santé et de la sécurité en milieu agricole, qui se déroulera du 12 au 18 mars. Il s'agit, comme à chaque année, d'une excellente occasion pour rappeler l'importance de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles dans les entreprises du secteur de l'agriculture au Québec.

Dans le cadre de cette édition, nous souhaitons sensibiliser les productrices et les producteurs, de même que les travailleuses et travailleurs agricoles aux risques et aux conséquences des accidents qui peuvent survenir sur la ferme, plus particulièrement ceux entourant l'opération de véhicules agricoles.

Un danger à ne pas négliger

L'utilisation de véhicules à la ferme fait partie du quotidien des entreprises agricoles et ceux-ci représentent un réel danger. Ils sont la cause de nombreux accidents chaque année dont les conséquences sont souvent mortelles. En effet, au Québec, depuis 2017, on dénombre en agriculture 10 accidents mortels liés à un véhicule et 174 lésions pour lesquelles l'agent causal principal est un véhicule. Les équipements motorisés au cœur de ces incidents malheureux vont du tracteur de ferme aux chargeurs, en passant par les chariots élévateurs. Ils ne sont donc pas à prendre à la légère.

La formation, les connaissances liées aux équipements, aux tâches et aux dangers, les compétences et la supervision, entre autres, sont indispensables pour s'assurer que les personnes qui conduisent ces machines volumineuses puissent le faire de façon sécuritaire. L'inspection avant l'utilisation, l'entretien et le remplacement des pièces abimées sont également des mesures préventives essentielles qui sauvent des vies. Le respect de la législation et de la réglementation en vigueur, notamment lors de déplacements sur la voie publique, est un autre élément faisant partie intégrante de la sécurité lors de l'opération de véhicules agricoles.

Par nos efforts de sensibilisation et d'information, nous souhaitons permettre aux travailleuses et travailleurs agricoles du Québec d'évoluer dans des milieux sécuritaires. À cet effet, des mesures de prévention requises pour éviter les accidents lors de l'opération de véhicules à la ferme doivent être mises en place.

Des activités partout au Québec

La Semaine de la santé et de la sécurité en milieu agricole marque le début des activités de prévention qui se dérouleront en cours d'année dans les différentes régions du Québec. Il est possible de s'informer auprès d'une fédération régionale de l'UPA pour obtenir plus de détails.

Des outils et de l'information sur la prévention en agriculture se retrouvent sur le site Web de la CNESST (www.cnesst.gouv.qc.ca/agriculture) et le site Santé, sécurité et mieux-être de l'UPA (www.santesecurite.upa.qc.ca).

Bonne Semaine de la santé et de la sécurité en milieu agricole à toutes et à tous!